

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Ville de Lamalou-les-Bains*

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT



Lamalou les Bains,  
Le 7 mai 2026

**Objet : Convocation conseil municipal**

**Madame, Monsieur le conseiller municipal**

Vous êtes convié à la séance de ce conseil, qui se déroulera en l'Hôtel de Ville – Centre Ulysse - 5 boulevard du Mourcairol, le :

**Mercredi 13 mai 2026 à 18h30**

L'ordre du jour comprendra les points suivants :

- 1° Convention d'occupation temporaire du domaine public communal et d'organisation de brocantes
- 2° Achat d'un terrain en zone naturelle : parcelle A511
- 3° Indemnité du maire
- 4° Indemnités des adjoints et des conseillers municipaux délégués
- 5° Indemnités élus commune touristique
- 6° CDD – accroissement temporaire d'activité
- 7° Rétrocession parcelles lotissement Les Jardins du Golf
- 8° Demande de subvention St Pierre de Rhèdes auprès du Conseil Départemental
- 9° Demande de subvention St Pierre de Rhèdes auprès du Conseil Régional
- 10° Commission d'appels d'offres
- 11° Convention particulière : mise en application de la convention cadre GRDF « AMR-131212- 011 »
- 12° Projet de convention : mutualisation des formations d'entraînement de la police municipale

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleures salutations.

René GINIEIS  
Maire de LAMALOU LES BAINS

